

Québec français



Entrevue avec Zachary Richard **Un Cajun sur la route**

Monique Noël-Gaudreault

Number 147, Fall 2007

Rimes et rythmes : enseigner la poésie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45589ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Noël-Gaudreault, M. (2007). Entrevue avec Zachary Richard : un Cajun sur la route. *Québec français*, (147), 59–60.



Entrevue avec Zachary Richard

Un Cajun sur la route

propos recueillis par Monique Noël-Gaudreault

Comment êtes-vous devenu poète ?

Je ne sais pas si l'on « devient » poète. - Disons que j'ai découvert mon chemin en 1968. Influencé par la « contre-culture » de l'époque (résistance à la guerre du Vietnam, Woodstock Nation, etc.), je me suis mis à gratter la guitare et à lire les « Beats ». Les écrits de Jack Kerouac, Allen Ginsberg, Lawrence Ferlinghetti et Gary Snyder (surtout) résonnaient dans mon cœur. En même temps, j'ai découvert le bouddhisme et ma vocation (chansonnier-poète), et depuis bientôt 40 ans, je n'ai pas dévié de cette voie. Mes premiers poèmes ont été écrits en même temps que mes premières chansons. Côté poésie, je cherchais à percer la membrane du subconscient et à intégrer l'espace créatif, la zone d'où vient toute création. Grâce à Snyder et à Kenneth Rexroth, j'ai connu le haïku japonais, ces bijoux de 17 pieds qui cherchent à exprimer l'inexprimable en décrivant la vie par ses détails. C'est cet esprit qui anime ma poésie depuis le début. Dans cet ordre de

pensée, le rythme et la sonorité (le son) des mots a autant d'importance, et même plus, que le sens du texte. Ce qui est important, c'est de provoquer chez le lecteur (ou mieux, le participant, la poésie étant un art qui demande une « performance » du poète, ainsi que l'engagement de celui qui l'écoute) une expérience créative qui rejoint l'inspiration initiale. J'espère emmener le « participant » à travers la membrane qui sépare le conscient et le subconscient vers l'essentiel de la création et faire de l'acte poétique un acte de création spontanée.

Pour ce qui est de l'expression francophone, c'est la découverte de mon héritage par l'intermédiaire de la musique traditionnelle cadienne qui m'a poussé à m'exprimer en français. Ce processus ressemble à celui de 1968, sauf que cela s'est passé en français. Mes premiers poèmes et mes premières chansons en français, je les ai composés vers 1976, lors de mon installation en milieu francophone (Montréal). Dans ma

poésie de langue française, j'ai ajouté un thème supplémentaire : le vécu en communauté minoritaire, la menace de l'assimilation et la résistance.

En quoi la poésie et la chanson diffèrent-elles ?

La poésie et la chanson sont, comme dit une chanson cadienne « si pas pareil, beaucoup parent ». On utilise les mêmes éléments : rythme, mélodie, paroles, pour arriver à transmettre notre humanité. Je souhaite provoquer chez le « public » les mêmes sensations qui ont été à l'origine de mes chansons et de mes poèmes. Cela dit, la forme de la chanson et la forme d'un poème sont, pour moi, absolument différentes. La chanson que je pratique est le « folksong ». Elle est basée sur une rigueur de forme qui m'oblige à rester à l'intérieur d'une configuration assez statique (alexandrin + rime). Tandis qu'avec la poésie je suis complètement libre au point de vue structure. La tradition poétique que je pratique est basée sur la répudiation de toute forme. L'expression des « Beats » était influencée par le jazz et l'improvisation qui est au cœur de ce style de musique. Les « Beats » cherchaient, avec plus ou moins de succès, à se libérer de toute contrainte, autant morale qu'artistique. Avec la poésie, je peux aborder des thèmes plus « pesants », des questions existentielles, d'une façon que la chanson ne permet pas. Bien que je cherche à accomplir la même chose avec les deux, c'est-à-dire l'expérience de l'intemporel, les outils que j'emploie sont différents dans chacun des cas. Cela dit, les deux chemins mènent au même sommet : la transformation de l'expérience.

Comment écrivez-vous vos chansons ?

Il n'y a pas de façon habituelle de composer une chanson. Cela dit, une procédure est quand même plus fréquente. D'abord, la musique. J'entends la musique partout : en marchant dans la rue, en dormant (j'écris de plus en plus en rêvant), n'importe où. J'arrive assez facilement à trouver une mélodie. Le texte est beaucoup plus difficile. D'abord, il faut trouver un sujet suffisamment intéressant avec lequel composer. Souvent, en grattant ma guitare, ou en « pianochant », un son va surgir du brouillard. Ce son est souvent la clef qui

me permet de trouver un mot. Ce mot sera déjà dans une de mes deux langues (anglais ou français). Il détermine la langue dans laquelle je vais écrire. Ce n'est donc pas un acte de volonté, mais un acte de perception. Ce mot deviendra une phrase qui deviendra le texte. D'une façon générale, il y a trois étapes : premier jet (l'inspiration) suivi par le polissage (recherche, travail), et finalement, par la conclusion (retouches). Ces étapes peuvent prendre plusieurs mois, ou plusieurs années à se réaliser. Il m'est arrivé de composer quelques chansons en une seule séance, mais c'est plutôt rare. Le temps le plus long que ça m'a pris pour finir une chanson est 25 ans.

Parmi vos chansons, pouvez-vous en nommer deux ou trois que vous aimez que l'on enseigne à l'école (si cela ne se fait pas déjà) ? Pourquoi ?

« Réveille », à cause de son engagement ;
« Lumière dans le noir », à cause de son message d'espoir.

Qu'aimeriez-vous ajouter, en conclusion, pour les lecteurs de Québec français qui sont des enseignants pour la plupart ?

L'héritage du français en Amérique est une richesse fabuleuse. Je suis de formation anglo-américaine. Cependant, j'arrive, avec beaucoup d'acharnement, à m'exprimer en français, un français métissé, composé de toutes pièces, un français essentiellement américain, dans le sens du continent. Le défi, pour nous, Franco-Américains (Français d'Amérique.... nous n'avons même pas de nom pour nous appeler nous-mêmes !), est de garder la spécificité de nos parlers (cadien, acadien, québécois, gaspésien, madelinot, cayen, fransasquois, manitobain, et j'en passe) et, en même temps, de communiquer avec un public francophone international. Cela nous demande deux fois plus d'efforts. C'est peut-être pour cette raison que nous sommes tellement attachés à notre langue.

Entrevue avec
Steve Jolin (Anodajay)

Croire en ses rêves

propos recueillis
par Martine Brunet

Comment concevez-vous vos chansons ? Quelle est votre démarche de création ?

La démarche n'est pas toujours la même. Parfois, c'est une situation vécue par moi-même ou un de mes proches qui me touche et qui m'inspire. D'autres fois, je m'inspire de ce qui m'entoure (l'environnement, la condition sociale, etc.). J'essaie de laisser libre cours aux mots qui me viennent sans me censurer pour y revenir après une période de recul. J'aime travailler mes textes jusqu'à ce qu'ils « sonnent parfaits » à mes oreilles.

Humanitas Signatures de toutes les cultures

Axel MAUGEY

LE PRIVILÈGE DU FRANÇAIS

HUMANITAS

LE PRIVILÈGE DU FRANÇAIS d'Axel Maugey

Essai original témoignant du vif désir de français dans le monde. Axel Maugey a reçu un Grand Prix de l'Académie française et le Grand Prix de la Francophonie de la Société de Géographie en 2006,

183 pages 22.00\$

www.editionshumanitas.com

Photo : Stéphanie Lefebvre